

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et DAUMAS.

Absente excusée : Monsieur RICHAUD

Convocation et affichage : 16/04/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

**Objet : DEVIS POMPE CHLORE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la désinfection de l'eau est assurée la plus grande partie de l'année par des lampes UV et durant la saison chaude par le chlore.

En prévision de cette période Monsieur le Maire explique qu'il faut changer la pompe chlore qui ne fonctionne plus.

Le devis de l'entreprise APEI MAGAUD qui assure la maintenance de la chloration et des UV est de 2070.00 €HT pour la fourniture et la pose d'une pompe chlore doseur à microprocesseur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **approuve le remplacement de la pompe à chlore ;**
- **valide le devis de l'entreprise APEI MAGAUD pour un montant de 2070.00 €HT ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 23 avril 2024,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

Le secrétaire

Raymond GROS

